

cisions les propriétaires dans l'illégalité et d'agir de manière plus systématique sur la problématique ». Un travail qui a, en réalité, déjà commencé l'année passée et produit ses premiers effets.

En novembre dernier, la Région faisait ainsi condamner pour la première fois un propriétaire dont le bien était inoccupé. Des procès qui vont se multiplier. Deux autres actions en cessation de ce type, « qui ne coûte pas grand-chose mais au contraire rapporte des astreintes », insiste-t-on au cabinet de la ministre, sont déjà en route.

Mais le gros du boulot doit être mené par les communes, compétentes également sur leur territoire. Seize sur 19 sont accompagnées aujourd'hui par un référent logement, un équivalent temps plein payé par la Région (deux sont encore en cours de recrutement), chargé entre autres d'enrayer la vacance illégale. Via la signature d'un « contrat logement » - seules Woluwe-Saint-Pierre, Woluwe-Saint-Lambert et Watermael-Boitsfort ont refusé la collaboration - la commune a également accès à la base de données de Bruxelles Logement qui regroupe les adresses problématiques par zone.

Pour la première fois à Bruxelles, plusieurs immeubles sont d'ailleurs sur le point d'être réquisitionnés par les pouvoirs locaux (lire par ailleurs). Ces logements, un par un, après rénovation, seront bientôt remis en location mais aux normes imposées par la législation et au tarif social.

droit Des immeubles privés bientôt « réquisitionnés » à Etterbeek et à Saint-Gilles

A.C.

Il est vieux de 20 ans mais le droit de gestion publique bruxellois - soit la possibilité pour une commune de remettre, souvent après avoir financé une nécessaire rénovation, un bien inoccupé sur le marché locatif en se substituant à son propriétaire privé en infraction - n'avait jamais été appliqué dans la Région. « Pour la simple et bonne raison qu'une fois les travaux effectués par la commune, le propriétaire pouvait se manifester et récupérer la gestion de son bâtiment ! Personne n'avait donc jamais osé prendre un tel risque », explique la ministre bruxelloise du Logement Nawal Ben Hamou (PS). Une réforme (en 2022) plus tard, cette désormais réelle possibilité pour les pouvoirs locaux d'étoffer l'offre en logement sur leur territoire est sur le point de produire ses premiers effets.

A Etterbeek, notamment. « Notre but est bien de respecter avant tout les droits de chacun. Mais si un propriétaire se montre totalement récalcitrant, je n'ai aucune réserve à ce que les pouvoirs publics agissent pour le droit au logement », assure Vincent De Wolf,

bourgmestre, MR, qui salue la réforme en question et les diverses mesures prises à la Région à ce niveau, « comme quoi, il est possible de collaborer même quand on n'est pas du même camp », glisse-t-il. Un volontarisme effectivement palpable sur le terrain.

Des prêts à la rénovation pour les communes financés par les amendes perçues par la Région Etterbeek a ciblé ces derniers mois sept immeubles problématiques dont six ont déjà été visités, première étape pour activer le droit de gestion publique remanié. Certains ont été mis en vente par leur propriétaire dans la foulée de l'avertissement ; un immeuble a été racheté par la commune « à bon prix » car « la propriétaire âgée était volontaire et n'était plus en mesure de s'en occuper » ; les autres font actuellement l'objet d'une proposition de gestion publique.

Une grande maison notamment, depuis le 15 février. « Le coût de la rénovation est de 560.000 euros dont 470.000 seront financés par un prêt régional à 0 % », poursuit le bourgmestre. Un financement sur mesure possible via un

fonds créé pour l'occasion, alimenté par près de 7 millions d'euros d'amendes perçues par Bruxelles Logement auprès de propriétaires en infraction. « Le bail sera de 29 ans et les appartements seront mis en location via notre régie foncière. Les loyers seront modérés, équivalents à ceux pratiqués pour le logement social », poursuit Vincent De Wolf. Les rentes perçues servent à rembourser le prêt, la durée du bail est calculée en fonction de celle nécessaire pour apurer la dette. A l'échéance, le propriétaire peut récupérer la gestion de son bien. Plusieurs immeubles du centre - « des dizaines de logements actuellement loués dans des conditions déplorables parce que l'on peut clairement appeler un marchand de sommeil » - devraient bénéficier du même mécanisme dans un futur proche.

A Saint-Gilles, « où les loyers ont grimpé en moyenne de 17 % en 2023 »,

le CPAS dit devoir se montrer « créatif » pour augmenter et tenter de socialiser l'offre locative. Ici, c'est un bâtiment aux abords de la gare du Midi qui devrait prochainement être réhabilité. « Il est en partie inoccupé depuis 2012, le propriétaire clairement en infraction nous doit quelque 350.000 euros d'arriérés »,

Le coût de la rénovation est de 560.000 euros, dont 470.000 seront financés par un prêt régional à 0 %

Vincent De Wolf
Bourgmestre d'Etterbeek

”

explique la présidente Myriem Amrani (PS). « Le droit de gestion publique n'est pas une fin en soi, c'est aussi un levier qui peut déboucher sur un accompagnement du propriétaire notamment pour identifier les primes à la rénovation disponibles, etc. Mais, si comme dans le cas présent, tout a été tenté, il n'y a pas de raison de ne pas aller jusqu'au bout. » Sept unités devraient, après transformation, être louées au tarif mensuel de 400 euros pour un studio, 540 euros pour un deux chambres via l'AIS (agence immobilière sociale) locale.

ion sur l'Europe

vanche, c'est la grande déception. « La Commission n'a pas pris conscience de l'ampleur de la crise », regrette le secrétaire général de FJA.

La Commission européenne a avancé plusieurs mesures. Début février, elle avait renoncé d'elle-même à sa proposition visant à diminuer de moitié l'utilisation des pesticides en Europe d'ici à 2030. Elle a aussi prolongé d'un an l'exemption partielle de la mise en jachères de 4 % des terres d'une exploitation agricole. L'exécutif européen a également mis en place un « frein d'urgence » pour les produits sensibles en provenance d'Ukraine (la volaille, les œufs, le sucre, mais pas les céréales), en limitant ces importations aux niveaux moyens de 2022 et 2023. « Plafonner c'est bien gentil, mais c'est un

effet d'annonce », regrette le secrétaire général de la FAJ. Globalement, Guillaume Van Binst parle de « mesurées ». « Il n'y a rien sur le volet financier », déplore-t-il. « Le budget de la PAC fond comme neige au soleil alors qu'on nous donne sans cesse des missions supplémentaires. Nous demandons que soient mis à disposition les moyens nécessaires pour rémunérer les contraintes qu'on impose aux agriculteurs (notamment environnementales, NDLR) ».

La Commission a aussi avancé jeudi une série de propositions de simplification : assouplissement des exigences sur les prairies permanentes, réduction des visites de contrôle... C'est ce volet qui fera l'objet d'un premier examen par les ministres de l'Agriculture des

Vingt-Sept. La Commission devrait aussi soumettre « une proposition révisée de la PAC à mi-parcours », attend David Clarinval (MR), ministre fédéral de l'Agriculture qui présidera la réunion de ce lundi. Selon lui, la Commission devrait encore revenir en mars avec un deuxième paquet de mesures, hors PAC cette fois. « J'espère qu'il y aura des montants pour financer les contraintes environnementales », ajoute David Clarinval qui insiste sur le contexte particulier de l'invasion de l'Ukraine pour expliquer la déstabilisation des marchés qui affecte actuellement les exploitations et nourrit le mécontentement. « La Russie utilise les produits agricoles comme une arme de guerre, comme elle l'a fait avec l'énergie », martèle-t-il.

De gros embarras de circulation en perspective à Bruxelles ce lundi

La police de Bruxelles-Ixelles prévient que « toute la journée (à partir de 6 heures), la rue de la Loi (entre Schuman et le R20) et le tunnel Reyers venant de l'E40 en direction du centre seront fermés, ainsi que le tunnel du Cinquantenaire en direction de Loi ». Les manifestants devraient pénétrer dans la capitale vers 8h30 via la chaussée de

Mons, la chaussée de Louvain et la chaussée de Tervueren. La Petite Ceinture pourrait également être inaccessible à certains moments. « Les rues avoisinantes de la rue de la Loi et le quartier européen pourraient également connaître des perturbations de circulation » qui « pourraient persister jusqu'en fin d'après-midi ». La police

déconseille de venir à Bruxelles en voiture et demande de privilégier les transports en commun, métro et train. La Stib annonce que les lignes de tram 7, 25, 39, 44, 62, 81, 92 et 93, et de bus 12, 21, 27, 29, 34, 38, 46, 48, 49, 50, 52, 54, 56, 60, 61, 63, 64, 65, 66, 71, 74, 75, 79, 80 et 95 « risquent d'être fortement perturbées ». B.F.

Le Salon de l'agriculture en France a viré au chaos

Depuis des décennies, le Salon de l'agriculture n'avait jamais été un long fleuve tranquille. Mais jamais dans l'histoire une telle tension n'avait sévi à la porte de Versailles pour une inauguration. Des huées, des cris, des heurts, des doigts et des bras d'honneur, des slogans hurlés : « Macron démission ! », des *Marseillaises* entamées avec rage. Et même des animaux déboussolés, stressés par un spectacle auquel ils n'avaient jamais été soumis dans les allées du parc des Expositions... La soixantième édition restera dans les annales. Pour les pires raisons. J.O.M.

ABONNÉS



« France, au salon de l'agriculture, une campagne à 100.000 volts »
A lire sur notre site.



© PHOTO NEWS.